

ANNEXE

* DEMANDE DE REINTEGRATION * DEMANDE D'INDEMNISATION

Dans le cadre du décret présidentiel fixant les modalités de réintégration ou d'indemnisation des personnes ayant fait l'objet de mesures administratives de licenciement pour des faits liés à la tragédie nationale.

I. - Identification de la personne concernée :

- Nom :
- Prénom (s) :
- Date et lieu de naissance :
- Nationalité :
- Fils (fille) de : et de
- Situation de famille :
- Nom et prénom(s) du conjoint(s) :
- Adresse antérieure :
- Adresse actuelle :
- N° de sécurité sociale :

- Niveau de formation :
- Antécédents professionnels :
- Nature et lieu des actes commis en relation avec le licenciement :

II. - Identification de l'employeur qui a prononcé le licenciement :

- Dénomination de l'employeur :
- Adresse de l'employeur :
- Lieu d'exercice :
- Date du licenciement :
- Période de travail :

III. - Autres informations que l'intéressé souhaite communiquer à la commission :

Fait à, le

Signature de l'intéressé :

* (Cocher la case utile).

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décret présidentiel du 12 Safar 1427 correspondant au 12 mars 2006 mettant fin aux fonctions de secrétaires généraux de wilayas.

Par décret présidentiel du 12 Safar 1427 correspondant au 12 mars 2006, il est mis fin aux fonctions de secrétaires généraux de wilayas exercées par MM. :

- 1 – Abdelghani Zalene, à la wilaya de Batna ;
 - 2 – Nacer Maskri, à la wilaya de Relizane ;
- appelés à exercer d'autres fonctions.

-----★-----

Décret présidentiel du 12 Safar 1427 correspondant au 12 mars 2006 mettant fin aux fonctions de walis.

Par décret présidentiel du 12 Safar 1427 correspondant au 12 mars 2006, il est mis fin aux fonctions de walis exercées par MM. :

- 1 – Azedine Mecheri, à la wilaya de Laghouat, appelé à exercer une autre fonction ;
- 2 – Mohamed Bouderbali, à la wilaya d'Oum El Bouaghi, appelé à exercer une autre fonction ;
- 3 – Brahim Boukherrouba, à la wilaya de Béchar ;

4 – Hocine Ouadah, à la wilaya de Tizi Ouzou, appelé à exercer une autre fonction ;

5 – Elhocine Mazouz, à la wilaya de Aïn Témouchent, appelé à exercer une autre fonction ;

6 – Ahmed Adli, à la wilaya de Tissemsilt, appelé à exercer une autre fonction.

-----★-----

Décret présidentiel du 12 Safar 1427 correspondant au 12 mars 2006 portant nomination de walis.

Par décret présidentiel du 12 Safar 1427 correspondant au 12 mars 2006, sont nommés walis aux wilayas suivantes MM. :

- 1 – Ahmed Adli, à la wilaya de Laghouat ;
- 2 – Abdelghani Zalene, à la wilaya d'Oum El Bouaghi ;
- 3 – Azedine Mecheri, à la wilaya de Béchar ;
- 4 – Hocine Ouadah, à la wilaya de Blida ;
- 5 – Elhocine Mazouz, à la wilaya de Tizi Ouzou ;
- 6 – Mohamed Bouderbali, à la wilaya de Aïn Témouchent ;
- 7 – Nacer Maskri, à la wilaya de Tissemsilt.